

Ecole primaire de Leyviller
Compte-rendu du conseil d'école du premier trimestre 2025-2026
jeudi 16 octobre 2025

Etaient présents :

- *M. Ballié, maire de Leyviller ; M. Steyer, conseiller municipal ; Mme Maguin, directrice du périscolaire*
- *les représentants des parents d'élèves : Mmes Lehnert et Stepien*
- *l'équipe enseignante : Mmes Pernet, Berthold, Blaise et Diversin*

Elections des représentants des parents d'élèves-----

Elles ont eu lieu le vendredi 10 octobre : sur 79 électeurs, 39 ont voté (34 suffrages exprimés).

Ont été élus à l'unanimité :

- Comme titulaires : Mmes Pierron, Lehnert et Polak
- Comme suppléantes Mme Pukallus, Ballié et Stepien

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Effectifs -----

Actuellement : 4 PS, 6 MS, 4 GS soit 14 élèves dans la classe de Mmes Pernet et Cribier

12 CP et 3 CE1 soit 15 élèves dans la classe de Mme Berthold
8 CE2, 5 CM1 et 7 CM2 soit 20 élèves dans la classe de Mme

Diversin

Effectif total : 49 élèves

Pour la prochaine rentrée, il y a 7 CM2 qui partent en 6ème et 3 PS qui entrent, plus un départ.

Soit 44 élèves.

Fréquentation scolaire / Absentéisme -----

L'école est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans. Pour les élèves de PS, des modalités d'aménagement du temps de l'après midi sont possibles sur demande écrite des parents (aucun PS dort à l'école cette année). Cette année, il y a 1 PS qui dort à l'école les après-midis.

Taux de présence pour septembre/octobre :

En maternelle : 95 %

En CP/CE1 : 99 %

En CE2/CM1/CM2 : 98%

Règlement Intérieur -----

Le règlement intérieur n'a pas été modifié. Il est soumis au vote et est voté à l'unanimité.

Sécurité / Exercices d'évacuation, de confinement et PPMS -----

•Le premier exercice d'évacuation Incendie a eu lieu le vendredi 12 septembre 2025. Tout s'est bien déroulé, sans stress. Les élèves se sont regroupés aux endroits prévus.

•Le dispositif Vigipirate, mis en place depuis plusieurs mois, est toujours d'actualité. Ceci nous invite à avoir une vigilance sur les questions de sécurité afin d'assurer une sûreté optimale envers les élèves et les personnels. Donc concrètement :

- Éviter les attroupements devant les portes d'accès à l'école
- Aucun véhicule n'est autorisé à stationner devant les établissements.
- Toutes les portes des bâtiments et les 2 portails sont fermés à clé en permanence, même entre midi .
- Jusqu'à nouvel ordre, au moment de l'accueil, un adulte se trouve à l'entrée du portail vert ou de la porte d'entrée chez les maternelles

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (qui répartit le rôle des adultes) a été actualisé et est présenté par la directrice. Les membres du conseil d'école peuvent également voir les plans pour évacuation et confinement.

Un 1er exercice de mise en sécurité « Attentat intrusion/ se cacher » s'est déroulé dans chaque classe le mardi 30 septembre 2025. Il a été demandé aux élèves de se cacher dans le silence (dans différents lieux choisis à l'avance dans leur salle de classe). Aucune difficulté dans la classe de Mme Diversin : les élèves connaissent leur rôle et le lieu de rassemblement. Pour les maternelles, il n'y a pas eu de problème : ils ont fait un barrage avec le bureau de Brigitte, une table ronde et le canapé.

Un 2ème exercice « Attentat intrusion / s'enfuir » est programmé le 14 novembre 2025, pour montrer aux enfants « comment et où » se rendre au point de ralliement, qui est le foyer communal.

Projet d'école -----

Durant 4 ans (2022/2026), nous mènerons des actions autour de deux grands axes :

- La réussite des élèves (améliorer la lecture des élèves (fluence) + développer les compétences langagières orale et écrites (vocabulaire)
- L'école pour tous (construire un climat scolaire propice aux apprentissages)

A partir de la rentrée 2025, l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) devient une discipline à part entière.

Conformément aux dispositions de l'article L. 312-16 du Code de l'éducation, une éducation à la sexualité doit être organisée à raison d'au moins trois séances annuelles. L'infirmière scolaire interviendra dans ce cadre.

Ces programmes s'adressent à tous les élèves, de la maternelle au CM2 et contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité.

Ces séances doivent respecter le cadre fixé par la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018.

Programme pHARe -----

Ce programme est obligatoire pour les écoles, collèges et lycées, et consiste à mettre en œuvre une dynamique d'amélioration du climat scolaire et du bien-être de toutes et tous à l'École.

Pour ce faire, il s'agit notamment de :

- mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles

- participer aux temps forts du programme : journée Non au harcèlement
- réaliser dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du CP au CM2.

Lors du jeudi 6 novembre 2025 (journée contre le harcèlement), pour porter à la connaissance des élèves certaines situations de harcèlement scolaire qu'ils pourraient rencontrer (et qu'il leur faudra dénoncer), chaque classe participera à un temps fort. De plus, tous les élèves des écoles à compter du CE2 se verront proposer de renseigner une grille d'auto-évaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire.

A partir d'un album, les maternelles aborderont le sujet et une discussion suivra sur le harcèlement et l'estime de soi.

Dans les 2 classes d'élémentaires, ils partiront sur de courtes vidéos.

Les CP/CE1 écriront une acrostiche sur le mot « Harcèlement ». Les 2 classes d'élémentaires réaliseront une affiche qui prendra place dans les couloirs de l'école ainsi que dans la cour de récréation afin de partager leurs découvertes aux autres élèves, les mettre en garde et leur proposer une marche à suivre pour lutter contre le harcèlement à l'école.

La charte de la laïcité

Elle est affichée dans les 2 tableaux d'affichage. Elle a été distribuée à chaque famille dans le cahier de liaison et a été signée. Tous les usagers de l'école, élèves, parents, enseignants et personnels, y sont soumis.

Organisation des APC

Pour cette 1ère période, les APC se sont déroulées les lundis et mardis de 16h00 à 17h00 :

- 5 CP ont travaillé la lecture de syllabes avec Mme Pernet
- Les CE2/CM1 ont travaillé l'orthographe et les CM2 la numération et les calculs.

Pour la 2ème période, il y aura APC :

- les lundis (CE2/CM)
- les mardis (GS et CP)

Evaluations nationales

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont effectué des évaluations nationales durant la 1ère quinzaine de septembre. Ces évaluations permettent d'identifier les points forts et faibles des enfants en français et en mathématiques, et ainsi de mettre en place une réponse adaptée.

Les CP auront une 2ème série d'évaluations en février.

Une restitution individuelle aux familles a été faite.

Périscolaire

Actuellement, il y a au minimum une dizaine d'enfants qui sont inscrits chaque jour (27 élèves inscrits au total).

Plusieurs projets en lien avec l'école seront mis en place au cours de l'année :

- un Projet Art durant le mois de novembre, qui permettra aux enfants de

découvrir plusieurs artistes. Un exposition aura lieu le 25 janvier 2026 au foyer.

- Préparation de la décoration de la salle pour la fête de Saint Nicolas
- Création d'une frise historique

Association de l'école « L'école buissonnière de Leyviller »-----

Le comité a été renouvelé, lors de l'assemblée générale du 30 septembre 2025 :

- Présidente : Mme Berthold et vice-présidente Mme Boldan
- Trésorière : Mme Pernet et trésorière-adjointe Mme Polak
- Secrétaire : Mme Diversin et secrétaire-adjointe Mme Becker

Action menée : la vente de fleurs

Actions prévues : - novembre/décembre : loto de Noël
- Fête de Saint -Nicolas le 5 décembre au foyer + vente d'Étoile de Noël
-Loto pour les enfants organisé au foyer le dimanche 25 janvier 2026

Dépenses :

- Semaine du goût : intervention Mme Tomasso pour la semaine du goût où ils sont découvert les plantes sauvages comestibles de leur environnement (la carotte sauvage, la luzerne, la purée de gland, certaines fleurs...)

Les enfants ont beaucoup apprécié la dégustation.

- Achat matériel pédagogique pour les 3 classes

Projets / Sorties -----

- Petit déjeuner d'automne organisé par l'association la Magie des saisons le 17 octobre. Les enfants revêtiront ce jour-là, leurs chaussettes confectionnées sur le thème d' Halloween avec les mamans de l' EBL
- Spectacle pour les maternelles à Diffembach les Hellimer le 18 novembre
- Sortie cinéma pour Noël au Megakiné de Freyming en décembre
- Sortie au Vaisseau de Strasbourg le mardi 23 juin 2026

Travaux-----

- l'achat de nouvelles chaises pour la maternelle
- le côté de la pompe à chaleur semble avoir été endommagé

Merci à la Mairie pour les travaux effectués